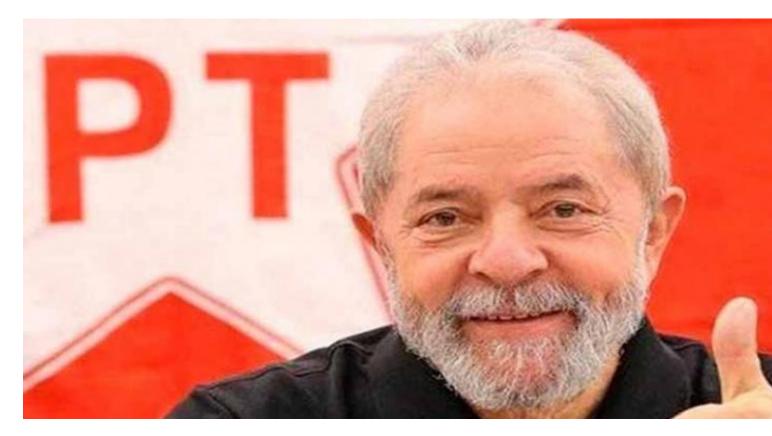
L'ONU réaffirme le caractère contraignant de sa décision sur la candidature de Lula



Nations Unies, 24 août (RHC)- Le Comité des Droits de l'Homme de l'ONU a réaffirmé que sa décision sur les droits politiques de l'ex-président Luiz Inacio Da Silva, Lula, a un caractère contraignant.

Cette affirmation dément le gouvernement brésilien et insiste sur le fait que l'Etat brésilien doit prendre toutes les mesures nécessaires permettant à Lula de jouir et d'exercer ses droits politiques, pendant qu'il est en prison, comme candidat aux élections de 2018, y compris l'accès approprié à la presse et aux membres de son parti politique ; et aussi pour ne pas empêcher Lula de se présenter à l'élection présidentielle de 2018 jusqu'à ce que tous les recours en attente de révision contre sa condamnation soient terminés dans une procédure juste et que le jugement soit sans appel.

La vice-présidente du Comité des Droits de l'Homme de l'ONU, Sarah Cleveland, une des expertes qui signent la demande, a affirmé que les mesures prises ne sont pas des recommandations. Elle a souligné leur caractère contraignant car elles imposent au Brésil une obligation internationale dont il doit s'acquitter.

 $\frac{https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/169852-lonu-reaffirme-le-caractere-contraignant-de-sa-decision-sur-la-candidature-de-lula$



Radio Habana Cuba